



# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU LUNDI 16 JANVIER 2023

Ouverture de la séance : 18h00

Présents: Christine BEDEL, Bernard GRAILLE, Jean-François DUMAS, Christian CHARRE, Véronique CHILLON, Josette BAUDOUNET, Pascale RIVIERE, Corine AUBERTIN, Marine PIERRE, Christophe BALMAYER

Absent excusés : Éric TRANNOIS,

Secrétaire de Séance : Marine PIERRE,

### 2023 01 16-1 Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 19 décembre 2022

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2022, le conseil approuve à l'unanimité ce document.

### 2023 01 16-2 Cœur de village de Mostuéjols

Le conseil municipal avait adopté le 22 novembre 2021 le principe du projet « cœur de village de Mostuéjols », et approuvé le cahier des charges élaboré par les services du Parc Naturel Régional des Grands Causses.

Lors de la séance du 16 mai 2022, le conseil municipal a décidé de lancer une consultation pour choisir un maître d'œuvre. La publication de la consultation a eu lieu (avec un peu retard à cause de l'incendie de l'été), le 24 août 2022, avec un délai de remise des offres fixé au 30 septembre 2022. A l'issue du délai, deux propositions sont parvenues en mairie.

Après analyse, la proposition la plus intéressante tenant compte des critères de choix (60 % critère technique - 40 % critère financier) émane du groupement SCP Gravellier Fourcadier (mandataire) Verdier Frédérique Architecte DPLG, pour le montant suivant : 23 888€ HT, soit 28 665.60€ TTC

Le conseil décide à l'unanimité de retenir la proposition du groupement SCP Gravellier Fourcadier (mandataire) Verdier Frédérique Architecte DPLG et d'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires pour cette affaire.

### 2023 01 16-3 Sentier du Mas de Lafon à Saint Marcellin : inscription du au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)..

L'emprise du sentier reliant le parking du Mas de Lafon en bordure de la RD 907 au sentier (inscrit au PDIPR) des « villages troglodytiques », à proximité du prieuré de Saint-Marcellin, est propriété de la Commune et de la Communauté de Communes. Cette liaison menant directement au prieuré de St Marcellin est aujourd'hui très fréquentée, il serait opportun de l'inscrire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) dont la vocation est d'assurer, dans le respect de la réglementation, la protection juridique des **chemins ruraux** inscrits au plan, la continuité des itinéraires de promenade et de randonnée afin de permettre la libre circulation sur ces espaces, et au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI),

Il est proposé au conseil de demander l'inscription au PDIPR et au PDESI de ce sentier. Le Conseil après en avoir délibéré approuve cette proposition à l'unanimité

### 2023 01 16-4 Fonds Vert, inscription des projets de la commune

Le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires ou « fonds vert » vise à subventionner des investissements locaux favorisant la performance environnementale, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie. Le fonds est destiné à toutes les collectivités territoriales. **La commune pourrait bénéficier des financements pour les projets suivants :**

-rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public : adaptation de l'éclairage public pour économies d'énergie secteur St Pal – la Muse, Mostuéjols et ND des Champs

-prévention des inondations : protection des berges secteur de la Muse : protection du chemin et de la canalisation assainissement.

-prévention des risques d'incendies de forêt : études d'un plan local de défense de la forêt contre les Incendies (DFCI) et réalisation des aménagements nécessaires.

D'ores et déjà, afin de prendre rang, la commune pourrait attirer l'attention des divers partenaires sur ces projets ainsi que les services de l'État.

#### 2023 01 16-5 Prix de l'eau et de l'assainissement

La commune est chargée de la gestion du service de l'eau et de l'assainissement, elle définit chaque année les tarifs applicables.

La commune doit faire face en 2023 à d'importantes augmentations de charges :

- Augmentation de la facture du traitement des effluents par la station d'épuration de Millau de 0.10 € sur l'année 2022,
- Augmentation du prix de l'électricité de la station de pompage de l'eau potable selon la prévision du SIEDA : augmentation prévue d'environ + 11 000 € en 2023, soit une augmentation du coût de revient du m<sup>3</sup> d'eau potable d'environ 0,70 €/m<sup>3</sup>.

Il est proposé au conseil de répercuter une petite partie de ces augmentations (0,30 €/m<sup>3</sup>) sur le tarif de l'eau potable, (qui seraient applicables en 2024). Pas de changement des tarifs de l'assainissement, ni des branchements eau potable et assainissement.

Le Conseil après en avoir délibéré, approuve cette proposition avec 4 abstentions, et 1 voix contre.

#### 2023 01 16-6 Budget de la commune, restes à réaliser à reporter en 2023

Présentation des restes à réaliser en dépenses et en recettes d'investissement, à reporter sur le budget de la Commune 2023 :

##### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT ENGAGEES NON MANDATEES AU 31/12/22 pour un total de 34 119,81€**

- Enfouissement réseaux secs rue du Valat : 24 000,00 € (travaux en cours)
- Travaux de voirie (devis signé) : 7 735,07€
- Entretien bâtiment Maison des Arziolles: 424.14 € (devis signé)
- Achat de Matériel : 1960.60 €

##### **RECETTES D'INVESTISSEMENT NON TITREES AU 31/12/22 pour un total de 51 453,00 € :**

- Subvention Région pour Rénovation énergétique de la Mairie : 11 355,00 €
- Subvention Département pour Rénovation énergétique de la Mairie : 11 356,00 €
- Subvention Etat (DSIL) pour Rénovation énergétique de la Mairie : 24 486,00 €
- Subvention Etat pour travaux de voirie (DETR) : 4 256,00 €

Proposition approuvée à l'unanimité

#### 2023 01 16-7 Budget annexe de l'eau, restes à réaliser à reporter en 2023

##### **DEPENSES D'investissement engagées et non mandatées au 31/12/22, à reporter sur le budget EAU 2023 pour un total de 28 656,12€ :**

- Entretien Postes de relevage , remplacement Anti-bélier (devis signé) : 6 060,04 €
- Remise en service de la télégestion de la Muse (devis signé) : 6 000,00 €
- Périmètre de protection (en cours) : 16 129,76 €
- Solde travaux de remplacement canalisation (marché signé) : 466,32 €

##### **RECETTES D'investissement non titrées au 31/12/22 à reporter sur le budget EAU 2023 pour un total de 28 252,48 € :**

- Subvention Agence de l'eau - Périmètre de protection : 16 723.88 €
- Subvention Agence de l'eau – Renouvellement canalisation AEP : 11 528,60 €

Proposition approuvée à l'unanimité

#### 2023 01 16-8 Renouvellement du contrat de la secrétaire de mairie

Le contrat de la secrétaire de mairie, Laetitia Fondanesche, se termine le 23 janvier 2023. Lors de la séance du 7 novembre 2022, le conseil municipal a proposé de reconduire son contrat d'une année supplémentaire pour lui permettre de parfaire sa formation.

Il est proposé de conclure avec Mme Fondanesche un contrat d'apprentissage d'un an, 35h/semaines, et inscription à une formation professionnelle « d'assistante secrétaire » avec le CFA Greta. La commune pourrait bénéficier d'une prise en charge totale des frais de formation par le CNFPT, et d'une aide de 80% du salaire chargé par l'état et l'Agefiph.

Le Conseil après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité cette proposition.

2023 01 16-9 Réajustement Budgétaire budget de l'eau, DM3

Madame le Maire expose au conseil municipal que compte tenu des augmentations des intérêts d'emprunt, des réajustements budgétaires sont nécessaires sur le budget de l'EAU, pour permettre le paiement de ces intérêts à la fin de l'année 2022.

Adopté à l'unanimité.

2023 01 16-10 Dépôt de plainte suite incendie 2022

La Commune de Mostuéjols a subi un préjudice très important lors de l'incendie de l'été 2022, il serait opportun de déposer une plainte contre l'auteur des faits. Il est proposé au conseil d'autoriser madame le maire à déposer plainte et se réserver la possibilité de se porter partie civile.

Proposition approuvée à l'unanimité.

2023 01 16-11 Autorisation de travaux avant le vote du budget.

Suite aux travaux d'isolation du bâtiment de la mairie réalisés en 2022, il conviendrait de changer les dalles du plafond du secrétariat de la mairie. Ces travaux pourraient être réalisés en régie, pour un montant de 1 100,76 € de fournitures (dalles + luminaires).

Proposition approuvée à l'unanimité.

2023 01 16-12 Travaux de revêtement des routes communales

Le revêtement des routes communales menant sur le causse de Sauveterre s'est fortement dégradé du fait d'une part de l'incendie, d'autre part des travaux de sécurisation, et de coupes de bois. Il devient nécessaire de restaurer le revêtement de ces deux routes.

Il est proposé au conseil d'autoriser madame le maire à demander une aide de l'état au titre de la DETR pour permettre de financer cette dépense en 2023.

Proposition adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 20h11  
Le 19 Décembre 2022,

Le Maire, Christine BEDEL